

Etude du dossier du centre d'enfouissement de Villoncourt par Oiseaux Nature - 2010

LE CHOIX DU SITE – SA BIODIVERSITÉ :

En plein massif forestier, la clairière de La Campagne séduit par son calme et son charme bucolique que les humains ne sont pas seuls à apprécier. Ce site privilégié, peu impacté par l'activité humaine, offre, notamment avec une vaste prairie de fauche, un ruisseau qui la traverse, des fossés et des zones humides qui l'entourent, un milieu particulièrement propice à la nourriture et à la reproduction des amphibiens, insectes, libellules et papillons (dont le rarissime Grand Sylvain) sans parler des chiroptères, (protégés au niveau national); l'effet lisières, la chênaie-hêtraie à l'ouest, l'aulnaie marécageuse, l'aulnaie-frênaie à l'est, les boisements de régénération, offrent refuge et nourriture et permettent la nidification de très nombreux oiseaux (62 espèces dont 8, observées par Oiseaux-Nature dans une bande de 100 m autour du site, ne figurent pas dans le dossier SITA) et dont certains sont devenus rares ou très rares. (Inventaire ornithologique, Inventaire Flore et Habitat).

Le milieu forestier, bien connu des chasseurs, offre abri et nourriture à une abondante population de mammifères : cervidés, sangliers, blaireau, mustélidés, et des espèces protégées : écureuils, hérissons, chat sauvage...

La flore, les essences forestières, offrent une abondance remarquable d'espèces même si seules deux espèces (la scrofulaire printanière et le trèfle jaune) bénéficient d'un statut officiel de protection.

Le dossier le dit clairement : ce milieu est exceptionnellement riche et offre une biodiversité remarquable.

Les rapports, joints, de nos deux spécialistes, suite à leurs observations, prouvent combien la biodiversité sur le site et ses environs immédiats offre un intérêt exceptionnel..

LE PROJET SITA ET SES CONSÉQUENCES SUR LA BIODIVERSITÉ

Il est évident qu'une activité industrielle dans ce milieu est une catastrophe pour la plupart des animaux inféodés à la prairie, aux fossés, aux lisières forestières et provoquerait la désaffection de la faune de la forêt environnante, perturbée dans ses habitats, sa recherche de nourriture, ses déplacements, sa tranquillité.

Certes, SITA cherche à respecter les règles imposées par la loi en matière de préservation de l'environnement – mais SITA ne sait pas tout et ne peut pas tout ; les mesures préconisées : retrait de 10, 20 ou 30 m, création de nouvelles mares, transplantation du terrain à criquet ensablanté (???)... apparaissent tout à fait dérisoires et seraient inopérants face à la suppression des zones humides, aux passages des engins de terrassements, aux excavations prévues avec destruction de la prairie de fauche, à la circulation des camions, au stockage de matériaux bruts, au dépôt d'emballages phytosanitaires...

Les profondes modifications apportées au système hydraulique sur le site vont bouleverser bien des équilibres et on s'interroge sur ce que vont devenir les espèces hygrophiles et ces habitats privilégiés que sont l'aulnaie marécageuse et la frênaie-aulnaie à l'est du site, habitats étroitement liés à l'apport hydrique en provenance du site. Les quelques mesures prévues dans le dossier ne nous paraissent pas de nature à remédier à ce problème : on ne commande pas si aisément à la nature !

A cela s'ajoutent des pollutions inévitables. Le traitement des lixiviats, les rejets liés au séchage des bûches achèveront de bouleverser définitivement ce milieu ; faisons abstraction

de la pollution chronique contrôlée : même surveillés, les traitements des lixiviats ne sont pas à l'abri de pointes de pollution, fatales aux animaux et en particulier aux larves des insectes et aux œufs des amphibiens. Quant aux rejets atmosphériques, le dossier est très flou sur ce sujet – mais ils ne seraient pas anodins et les lisières forestières et leurs habitants en seraient fortement affectés (température et nature des rejets).

L'exploitation d'un centre d'enfouissement de déchets au lieu-dit La Campagne signerait la disparition d'un site remarquable et l'atteinte à une biodiversité exceptionnelle, atteinte fatale pour certaines espèces. Notre association ne peut l'accepter.

RÉGIME SISMIQUE – HYDROGÉOLOGIE

La Législation impose une enquête publique, pour cette installation classée, dans un rayon de 3 km ; les excavations prévues, les modifications de la circulation des eaux superficielles et souterraines, les rejets, exigeaient que soient étudiées et approfondies les connaissances, études et observations relatives au sous-sol du secteur dans un large rayon. Ces études manquent au dossier. Chacun connaît, sur le territoire de Villoncourt et sur les communes de Bayecourt, Domèvre, Zincourt, Padoux... des « anomalies » dans la circulation des ruisseaux (certains disparaissent brutalement, avalés dans des entonnoirs spectaculaires, comme au Pétard ou au trou « de la Mobylette), d'autres resurgissent en sources (Grande Fontaine, source des Cloches), après un long parcours souterrain (cf les traçages à la fluorescéine Pétard-Bénafossé), tandis que le débit du Durbion affiche de drôles de variations (données de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse) puisqu'il est plus important à l'entrée de Villoncourt qu'à la sortie du village. Un véritable réseau souterrain existe, exploré en partie par un club spéléo dans les années 1970 (compte-rendu dans la revue Spéléo N° 8 de mai 1976), et qui révèle un long cheminement souterrain des eaux avec des galeries de taille respectable (3m de haut pour 5 à 6 m de large...). Sur le site même de la campagne existe une doline.

À Avedeux, à quelques centaines de mètres en aval de La Campagne, une doline est apparue récemment : le sous-sol « travaille ». Sans être géologue, force est de constater que dans ce secteur, le sous-sol est un véritable « gruyère ». Le bon sens voudrait qu'enfouir des déchets en profondeur dans ce secteur apparaisse comme une solution aberrante et irresponsable. Parce qu'enfin, inévitablement, les eaux superficielles et souterraines véhiculeront une pollution qui risque très vite, vu la nature du sous-sol, de gagner, via des voies méconnues, le Durbion et, une petite dizaine de km en aval, les captages d'eau potable de Vaxoncourt. Quel cocktail de molécules indésirables et toxiques transitera dans les eaux du secteur ? Lors d'enfouissement dans un sous-sol compact, homogène, stable, imperméable, il est difficile, quels que soient les savoir-faire, de confiner une pollution ; ici, la contamination des eaux est inévitable.

D'autant que ce secteur peut être ébranlé par de fortes secousses sismiques (6 sur l'échelle de Richter) comme un passé récent l'a montré, en 2003, la ferme de la campagne ayant elle-même subi d'importantes dégradations prises en charge dans le cadre d'une déclaration d'état de catastrophe naturelle ; des failles géologiques sont connues dans le secteur de Villoncourt. Un sous-sol en « gruyère », un risque sismique réel : comment ne pas envisager des remaniements en profondeur, des effondrements avec quelles conséquences sur le stockage de centaines de milliers de tonnes de déchets ? Quel risque de contamination des eaux, y compris celles des captages en E.P. en aval à Vaxoncourt. ?

La population locale connaît bien les phénomènes géologiques qui affectent le sous-sol du secteur – et les conséquences des pollutions véhiculées par les eaux souterraines et superficielles : la contamination des captages de Vaxoncourt a posé de réels problèmes au Syndicat des Eaux de Nomexy.

Nous estimons que le dossier SITA est tout à fait insuffisant en ce qui concerne les

explorations géologiques et hydrogéologiques, se contentant de quelques sondages sur le site même ; le dossier fait l'impasse sur la véritable nature géologique du secteur, une pastille d'argile sur le site ne constitue en rien une garantie d'imperméabilité !

Comme les textes le permettent, nous demandons qu'un expert hydrogéologue indépendant vienne exposer le résultat de ses recherches et son point de vue lors de la délibération du CODERST.

La nature du sous-sol du lieu dit « La Campagne » et de tout le secteur interdit tout projet d'enfouissement en raison des risques sanitaires de contamination des eaux que cette installation présenterait.

L'ACCES AU SITE

Si le contexte hydrogéologique nous apparaît comme une donnée tout à fait rédhibitoire, la question de l'accès au site l'est tout autant.

A l'évidence, la D 10 entre Sercoeur et Villoncourt ne peut absorber le passage de 70 à 80 camions par jour ; ce tronçon pose problème ; quant à la circulation de camions entre Thaon – Bayecourt – Villoncourt et Chatel – Villoncourt, elle est inenvisageable (largeur des voies, sinuosités, fréquentation, ramassage scolaire...).

La suite du trajet pour gagner La Campagne est encore beaucoup plus difficile à résoudre !

Au départ, les camions devaient gagner le site de La Campagne via la voie communale étroite qui débute au centre du village ; le pétitionnaire s'est rendu compte que cette solution n'était pas réaliste et, à la dernière minute, a prévu un nouveau tracé à partir de la D 10 en créant une voie à travers une zone agricole et le long de la lisière du Bois de la Commanderie. Avant de rejoindre, en l'élargissant, la voie communale sur quelques centaines de mètres.

La circulation et l'élargissement d'une partie de la voie communale existante, entre orée de la forêt et le site, entraîneraient à eux seuls beaucoup de dégâts à la faune et à la flore, le dossier le signale d'ailleurs.

Mais quel impact aurait la création d'une nouvelle voie (6 m de large pour que deux camions puissent se croiser) ? Pas d'étude véritable ; SITA nous livre surtout des hypothèses ; un seul passage d'étude fin octobre 2009 ne peut constituer un état sérieux de la faune et de la flore. SITA a le mérite de reconnaître les effets destructeurs de la construction et de la fréquentation de cette voie qui anéantirait les habitats, bosquets et zone humide bordant la lisière sud du bois de la Commanderie, zone particulièrement fréquentée par la faune du secteur. Gros gibier, batraciens - crapaud à ventre jaune, hérissons – et bien d'autres seraient victimes de collisions fatales ajoutées, évidemment, à la disparition des habitats, de la nourriture, de la continuité écologique. Cette atteinte à la biodiversité, au moins aussi grave que celle produite par l'ISDND sur le site, constituerait un vrai désastre pour tout le secteur.

Enfin, il nous semble qu'une question méritait d'être étudiée : les sols entre la D 10 et le bois de la Commanderie sont-ils en mesure de supporter le passage quotidien, pendant des années, de dizaines de camions ? quels risques d'effondrements, de glissements, quelle stabilité dans ce secteur où circulent bien des courants souterrains, où affleure une nappe comme en témoigne l'importante mare dite de Grande Fontaine, mare perpétuellement en eau et d'exploitation ancestrale comme le révèlent les débris de construction qui l'entourent ; la source Grande Fontaine en contrebas, à proximité du Saint-Bernard, est une résurgence spectaculaire bien connue et une autre preuve de la circulation souterraine des eaux.

D'autre part, et c'est un point d'importance capitale, cette nouvelle voie d'accès ne supprimerait pas les nuisances (bruit, odeurs, poussières) et les risques liés à la circulation pour les habitants de Sercoeur et de tout le secteur.

Aucune solution humainement et environnementalement acceptable pour l'accès au site n'est envisageable.

LES ACTIVITES SUR LE SITE – LE VOLET SANITAIRE

Bien des points nous paraissent flous, incomplets, tels que le traitement des lixiviats, l'origine géographique des déchets, notamment celle des emballages phytosanitaires agricoles. Le volet sanitaire nous semble lacunaire : nous laissons à l'ASVPP, (Association de Sauvegarde des Vallées et de Protection contre la Pollution), spécialiste en la matière, le soin de traiter ce sujet primordial pour la population.

QUEL AVENIR POUR TOUT LE SECTEUR ?

Peut-on accepter la disparition de vastes terres agricoles alors que l'avenir est à une agriculture de qualité, extensive et biologique ? Quel agriculteur bio pourrait s'installer à proximité d'une ISDND et d'une déchèterie ? Quel apiculteur ? quel producteur de fruits ? Quel syndicat de tourisme encouragera la création de gîtes ruraux, de séjours à la campagne, de stations de repos, à proximité d'une ISDND ?
Quel avenir pour les sociétés de chasse de tout le secteur ?
Qui assumera la désertification des villages environnants ?

CONCLUSION

L'enquête publique a eu le mérite de faire considérablement progresser la connaissance hydrogéologique du secteur de La Campagne et les impacts prévisibles de l'exploitation d'une ISDND tant sur la qualité des eaux que sur la biodiversité. Oiseaux-Nature ne soupçonnait pas à quel point ce site mérite d'urgence d'être classé en ZNIEFF ou en ENS, vu la richesse de sa biodiversité.

Trop souvent, un fond de naïveté et de confiance en la Science et en l'Administration chloroforme les esprits ; quand s'ajoute un très grand art de la communication qui «démontre» la quasi innocuité d'une installation industrielle et promet quelques emplois, il reste peu d'esprits lucides.

Ce ne fut pas le cas à Villoncourt et aux environs où beaucoup se sont attachés à se documenter, à comprendre un dossier complexe, à le lire à la lumière de leurs connaissances du terrain, à mesurer les enjeux et à le situer dans une problématique plus vaste.

Nous faisons confiance à SITA pour mettre au point d'autres techniques de traitement des déchets qui ne passeront pas par l'enfouissement ni par des sites naturels exceptionnels.

Enfin, nous attirons solennellement l'attention sur deux points :

- **Le dossier de l'accès au site est tout-à-fait incomplet** ; il serait inacceptable de dissocier la demande relative à l'installation industrielle au lieu-dit « La campagne » du dossier de la nouvelle voie d'accès envisagée ; nous nous insurgons contre une stratégie qui consisterait à obtenir d'abord une autorisation sur le site, tout en cherchant à faire « améliorer » le dossier « voie d'accès » avec la conclusion bien connue : maintenant que l'installation existe, vous ne pouvez pas nous refuser l'accès.

NOUS NOUS OPPOSONS ABSOLUMENT A CE « SAUCISSONNAGE ».

- **La question de servitude publique autour du site nous inquiète fortement** : quelles installations en relation avec l'exploitation de l'ISDND la SITA serait-elle autorisée à implanter?